

Image not found or type unknown



mise à disposition d'installations sportives

Par **Mayol**, le **07/04/2010** à **08:02**

Bonjour,

Je suis membre d'un nouveau club de rugby, dans le cadre d'une association loi 1901, est ce que la municipalité de mon village peut m'interdire d'utiliser le stade municipal alors qu'elle le met à disposition d'un autre club(du village aussi).

Toutes les informations pouvant m'aider sont les bienvenues.

Merci